

VOICI VOTRE PROGRAMME D'ÉDUCATION 2017-2018.

Veillez le consulter dès maintenant et inscrire vos membres intéressés rapidement, même pour les cours qui n'ont pas encore de dates mais qui seront offerts en 2018. Si vous désirez d'autres formations que celles-ci-dessous, veuillez nous contacter car nous tenons des listes de demandes de formations et nous nous guidons sur celles-ci pour planifier les formations dont VOUS avez besoins.

RÉCLAMATION À LA CNESST *\$\$\$*

22-23-24 NOVEMBRE 2017

- L'objectif général de cette session est de permettre aux participants et aux participantes de développer des habiletés afin de produire efficacement et promptement une réclamation à la CNESST, autant pour un accident du travail que pour une maladie professionnelle, ainsi que de s'initier à la compréhension de la démarche spécifique de la représentation d'une personne victime d'une lésion professionnelle.
- À la fin du cours, le participant ou la participante sera en mesure de connaître les principaux droits des travailleurs et des travailleuses prévus à la LATMP ainsi que quelques particularités techniques auxquelles ils sont souvent confrontés.
- En plus de connaître les positions et les revendications du mouvement syndical sur l'indemnisation des victimes de lésions professionnelles, il ou elle sera en mesure de mieux reconnaître son rôle local en matière de réparation des lésions professionnelles.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 NOVEMBRE 2017

INTRODUCTION À LA SANTÉ-SÉCURITÉ DU TRAVAIL *\$\$\$*

6-7-8 DÉCEMBRE 2017

- Le cours de base Introduction à la santé et sécurité du travail permet de se sensibiliser à l'existence des dangers qui prévalent dans nos milieux de travail.
- Dégager la responsabilité de l'employeur en matière de santé et sécurité.
- Prendre conscience des atteintes à notre santé causées par notre milieu de travail.
- Se renseigner sur nos principaux droits en matière de santé et sécurité du travail (lois et règlements).
- prendre conscience de l'importance de notre action syndicale quotidienne qui doit inspirer toutes nos démarches.
- Approfondir le fonctionnement d'un comité de santé et sécurité du travail.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 23 NOVEMBRE 2017

- Ce cours amène les participants et les participantes à prendre en main leur retraite. Cet objectif sera atteint par la prise en compte de leurs préoccupations sur la place du travail dans leur quotidien et le temps disponible à la retraite, les aspects financiers de la retraite et de la santé. En permettant un échange sur ces questions, les participants et les participantes pourront évaluer leur propre situation et commencer à faire des choix. En obtenant une information de base sur ces sujets, les participants et les participantes pourront questionner des spécialistes et discuter avec leur entourage afin de poursuivre leur cheminement vers la retraite.
- Ce cours s'adresse aux membres qui prévoient prendre leur retraite dans les 5 prochaines années. Les conjointes et conjoints sont invités à participer à cette formation.
- adapté autant pour les travailleurs et travailleuses sous juridiction provinciale que fédérale.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 10 JANVIER 2018

L'UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX DANS NOS STRUCTURES SYNDICALES

HIVER 2018

- Les médias sociaux sont perçus dans plusieurs milieux comme des outils de communication, d'information, de rapprochement et de partage. De plus en plus, les organisations se servent de ces outils pour informer et pour mobiliser leurs membres ainsi que pour susciter des débats. Le mouvement syndical a tout intérêt à se servir de ces médias pour porter son message, pour rejoindre les membres, pour introduire des débats et pour se donner ainsi un outil complémentaire à une plus grande démocratie. Plus particulièrement, le cours de base Médias sociaux poursuit les objectifs suivants :
- Identifier les enjeux, les avantages, les risques et les craintes entourant les médias sociaux dans leur organisation;
- Outiller les syndicats dans l'utilisation des médias sociaux.

PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL *\$\$\$*

HIVER 2018

- Le cours de base *Prévenir l'épuisement professionnel* donne une définition du phénomène et essaie d'en comprendre les manifestations et les causes. Il permet d'identifier les sources d'épuisement professionnel et tente d'analyser les aspects du travail qu'il faut changer pour améliorer la situation.
- Cette journée de réflexion aborde également les stratégies syndicales que l'on peut déployer dans nos milieux de travail pour contrer l'épuisement professionnel et sert à guider les participants et les participantes à travers une démarche de prévention pour éviter que la situation se détériore.

A APPROCHE EN SITUATION DE CONFLITS

HIVER 2018

- Ce cours vise à outiller les membres et aborde les différentes démarches de résolution de conflits. Il permet de se questionner sur les causes et les conséquences de ces conflits issus de nos milieux de travail. De plus, il détermine les actions à prendre afin d'agir syndicalement pour contrer ces conflits

PRÉVENTION DU SUICIDE EN MILIEU DE TRAVAIL

[HIVER 2018](#)

- Cette formation a pour objectif de se familiariser avec la problématique du suicide, de développer nos habiletés à reconnaître dans notre entourage les signes de détresse pouvant conduire une personne à des idées suicidaires, être en mesure d'évaluer l'urgence suicidaire, développer une aisance à aborder la problématique du suicide avec une personne en détresse et faciliter la demande d'aide, assurer le lien entre les personnes suicidaires et les ressources d'aide, faire de la prévention dans le milieu de travail.

DÉLÉGUÉ SOCIAL—DÉLÉGUÉE SOCIALE— RELATION D'AIDE

[HIVER 2018](#)

- Le cours de base Le délégué social et la déléguée sociale permet de mieux comprendre le rôle du délégué social et de la déléguée sociale et de bien cerner la nature de ses interventions. Il vise également à développer une approche syndicale préventive face aux problèmes psychosociaux et de dépendances que vivent les confrères et consœurs de travail.

HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE : PRÉVENTION ET INDEMNISATION *\$\$\$*

[PRINTEMPS 2018](#)

- Cette formation de trois jours constitue une fusion des cours *Le harcèlement psychologique* et *L'enquête dans un dossier de harcèlement psychologique*.
- Le cours de base vise à outiller les responsables locaux afin qu'ils connaissent les dispositions pertinentes de la Loi sur les normes du travail, de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles en matière de prévention et d'indemnisation du harcèlement psychologique à titre de lésion professionnelle. En plus de développer une démarche syndicale de résolution des cas de harcèlement psychologique, le cours permet de s'approprier une méthode d'enquête efficace pour ces dossiers qui ne sont jamais faciles à gérer et à régler.

TRAVAIL SYNDICAL EN PRÉVENTION *\$\$\$*

[PRINTEMPS 2018](#)

- Cette formation suit la formation de base *Introduction à la santé et sécurité du travail*. Elle s'adresse aux représentants (es) ainsi qu'aux membres syndicaux qui participent aux travaux d'un comité paritaire de santé et de sécurité du travail. En plus d'examiner de façon précise le fonctionnement de ce comité ainsi que les fonctions du représentant à la prévention, et des différents règlements importants en matière de santé et sécurité du travail, ce cours a pour objectif de développer une approche stratégique syndicale nécessaire pour faire avancer les dossiers plus difficiles auxquels nous sommes souvent confrontés.
- **Prérequis** : Introduction à la santé et sécurité du travail

INFORMATIONS GÉNÉRALES

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES SALAIRES POUR LES COURS EN SANTÉ-SÉCURITÉ

Pour les formations en santé-sécurité du travail marquées « *\$\$\$* », la subvention de la CSST nous permet de rembourser, en tout ou en partie, les salaires de base perdus pour les membres participants des sections locales **affiliées aux Conseils régionaux FTQ**. Les avantages sociaux et les dépenses sont aux frais des sections locales.

INSCRIPTIONS

- Les coûts d'inscription pour les formations sont de **25 \$** par jour pour les affiliés et de **50 \$** par jour pour les non-affiliés aux Conseils.
- **Ces frais comprennent l'ensemble de la documentation nécessaire pour suivre la session.**
- Le nombre de places est limité.
- Contactez le bureau du Conseil régional FTQ pour vous inscrire au numéro de téléphone (418) 699-0199 ou au ftqsaglac@ftq.qc.ca dès maintenant.
- **IMPORTANT : Si certains membres participants se désistent à la dernière minute, ils devront tout de même payer les frais d'inscription en plus de nous obliger à annuler le cours à quelques jours d'avis.**

RECHERCHE DE FORMATRICES ET FORMATEURS

Nous recrutons des formatrices et formateurs pour dispenser les cours au Conseil régional FTQ ainsi que pour le programme dans les écoles « S'impliquer auprès des jeunes ».

Contactez le bureau du Conseil au (418) 699-0199.